

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

Date : 07/06/2019

Lieu : Ploemeur

Personnes présentes

Représentants des usagers

Xavier CAVALAN (Représentant Union Régionale Autisme France Bretagne) **Président COS**

Nathalie JAMIER (Présidente Autisme Cornouaille)

Marie-Françoise LE GALLO (Présidente ADAPEI 56)

Eric LOPEZ (vice-président ASPERANSA) suppléant Véronique AMICE,

Christian VINCENT suppléant Gwénaëlle LAIR (Membre Autisme Trégor Goëlle/ ADAPEI Nouelles)

Yannick LE LOUEDEC (Président Autisme Ouest 22, co-président Union Régionale Autisme France Bretagne)

Représentants des professionnels

Christine BLIN (Directrice Pôle Autisme Mutualité), **Vice-présidente COS**

Emmanuelle BONJOUR (Enseignante-chercheuse Université Rennes)

Représentant de l'organisme gestionnaire de l'UAC

Yannick ARZEL (Directeur des Etablissements et Services des Genêts d'Or)

Représentant des salariés de l'UAC

Sébastien MIRAULT (Psychologue UAC)

Invités

Lucie BOUGARAN (Directrice de l'UAC du CRA)

Excusés

Dr Tanguy SEVENO (Pédopsychiatre, UED35)

Dr Touria LE DU (Médecin coordinateur CRA)

Pierre MONÉGER (Inspecteur de l'Education Nationale ASH 35 1^{er} degré)

Marcel LAURENT (Représentant ADAPEI 35)

Thierry JARDIN, suppléant de Brigitte TESSÉ (Membre Association Autism'aide 35)

Validation du précédent compte-rendu

Le compte rendu est validé, après modification, ainsi que la synthèse du CR.

Avis sur le règlement de fonctionnement du Comité Scientifique et Technique

Le règlement de fonctionnement a été validé par les membres du CST le 1^{er} février 2019. Le COS rend un avis favorable.

Mise en œuvre de la stratégie autisme au sein des TND (Troubles du neuro développement)

La prévalence globale des TND (DI, dys, TSA, TDA/H, etc.) est supérieure à celle des seuls TSA, cela appellera à une vigilance, du fait d'un risque de dilution budgétaire sur tous les TND.

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

Les Plateforme d'Orientation et de Coordination (POC) : l'un des objectifs des POC est d'offrir une lisibilité pour les familles, et de favoriser la fluidité des parcours. Elles vont s'appuyer sur un renforcement budgétaire de structures existantes.

Une POC sera mise en œuvre en Bretagne avant fin 2019.

Les AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) des POC ont été déposés le 22 mai dans les 4 départements

- Le 22: Dossier commun porté par EPSMS Ar GOUED et Réseau Arc en Ciel
- Le 35: réponse par les CAMSP rennais.
- Le 29: Plusieurs candidats : ILDYS, ABA Finistère et PEP 29 Morlaix.
- Le 56, pas d'information certaine.

L'ARS a reçu des indications financières pour le déploiement de la stratégie mais attend des informations plus précises de la DIA (Déléguee interministérielle autisme) Claire Compagnon. Des réunions ont lieu régulièrement entre la DIA et et les ARS (directions et référents autisme) d'une part, et la DIA et les CRA (GNCRA) d'autre part.

Education nationale : Des postes de personnes ressources TSA sont prévus dans le cadre de l'une des mesures de la stratégie nationale : 2 postes en 2019, 1 sur le dpt 22 et 1 sur le dpt 29, 2 postes en 2020, 1 sur le dpt 35 et un sur le dpt 56 mais il y a déjà des moyens déployés, par exemple sur le 22, une Conseillère ASH 22 référente TSA à 0,50ETP depuis mars.

Questions sur le contenu de la fiche de ce poste, les périmètres, les liens avec les autres professionnels de l'EN, des MDPH, Souhait de porter ces points à l'OJ du prochain COS.

Une convention sera à prévoir entre le CRA et l'EN, elle n'est pas formalisée pour l'instant. Mais indiquera les ressources du CRA mises à disposition (documentation, temps de sensibilisation, soutien aux référents ressource TSA,). Le rectorat travaille à la mise en place d'un Magistère sur le TSA à destination des enseignants

Le repérage des adultes en ESMS et sanitaire : un groupe de travail a produit un document, cela se fera grâce à un renforcement des ressources humaines des CRA ; l'ARS en attente de la méthodologie par la DIA.

Déploiement du niveau 2 et parcours diagnostique

Parcours prévu par CRA et ARS sera transmis aux équipes N2 en septembre, qu'il va falloir accompagner dans cette transition avec les EDA équipes d'appui départementales et le coordinateur N2, Pierre DENIS. Le CRA et l'ARS sont bien conscients des difficultés qui vont se présenter mais cette transition est indispensable pour que les CRA se recentrent sur leur mission de N3 sur les diagnostics complexes. Une liste des équipes par territoire sera diffusée.

La question du déploiement du N2 adulte est posée. Exemple initié par un médecin du CRA, pour une intervention d'une journée à l'hôpital de Bohars.

Mission DITP sur les délais : La DITP (Direction Interministérielle de la Transformation Publique) a été sollicitée afin de fournir des propositions/préconisations sur l'amélioration des délais diagnostiques en CRA. Les causes internes et externes ont fait l'objet des deux

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

journées de travail dédiées. La DITP a rendu compte du bilan de la mission par un plan d'amélioration des délais avec plusieurs axes :

- renforcer le pilotage pour suivre et améliorer la qualité de service : Pilotage national à redéfinir, place des référents autisme ARS. Il est prévu qu'en janvier 2020, il y ait un outil de pilotage et suivi de l'activité des CRA
- opération temporaire de réduction des délais : objectif résorption des listes pour les diagnostics, état des lieux des files d'attente nécessaire. Vigilance à ne pas reconstituer des listes.

Question sur les diagnostics adultes et les listes d'attente des adultes. Le profit d'une 2nde unité adultes en Bretagne est déjà évoqué avec l'ARS depuis plusieurs mois.

- faire plus de bilans en améliorant le mode de fonctionnement interne = modulations Propositions d'adapter le contenu des bilans en fonction des situations (par exemple consultation et annonce aussitôt, ou ADI et ADOS uniquement ou procédure complète ADI ADOS + bilans fonctionnels) Avec ces hypothèses on construit des propositions, certains CRA font déjà ces modulations
- optimiser orientation N2 N3 pour se repositionner en tant que N3. Point essentiel, le dialogue entre l'ensemble des acteurs. Option = certains CRA ont installé un référent N2 au sein du CRA. Lisibilité des parcours = clarifier et diffuser aux familles les acteurs du parcours par classe d'âge.
 - Le médecin de l'UAC travaillera sur cette question de la réduction des délais du déroulé diagnostique avec les médecins et équipes des Unité diagnostiques du CRA.

Formation d'aide aux aidants

2019 : formation aidants d'adultes, dossiers disponibles, les demandes d'inscription arrivent.
2020 : 2 formations : une généraliste pour les aidants d'enfants de septembre à décembre 2020, sur le même modèle qu'en 2018 ; une ciblée pour les aidants d'enfants et aidants d'adultes sur les comportements problèmes sur 2 jours en semaine, pour 20 personnes par dpt. Une réunion régionale sera proposée aux associations de familles en septembre pour préparer l'organisation de cette formation sur les comportements problèmes.

Evaluation interne du dispositif CRA

Démarche entamée depuis mars : Journée de formations des professionnels du dispositif CRA en avril ; 1^{er} COPIL le 17 mai. Les 3 premiers groupes de travail se sont réunis ce mardi 4 juin 2019. Autres groupes en juin, juillet et septembre.

Un travail de rédaction sera réalisé, les résultats seront présentés aux instances des organismes porteurs puis le rapport final sera rendu en avril 2020 à l'ARS.

Cette démarche mobilise les acteurs mais va permettre, 3 ans après l'ouverture du CRA de faire un bilan de l'existant et d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers.

Point sur le renouvellement des membres du CST et du CSC

Lors de l'IEU (Instance d'Expression des Usagers) du 30/09/2016, les membres des 2 autres instances (CSC et CST) ont été élus. Depuis, l'IEU est devenu COS (Conseil d'Orientation Stratégique) suite à la parution du décret en 2017 et les AAC de l'ARS puis leur validation. Le COS existe donc officiellement depuis mai 2018. Il sera renouvelé au printemps 2021 ; les membres associatifs du CST et CSC sont nécessairement issus du COS. Les membres du CSC

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

et du CST devraient être réélus en septembre 2019, mais les membres du COS décident d'un renouvellement des trois conseils la même année, c'est-à-dire en 2021.

Proposition qu'un habitant du 35 soit sollicité pour participer au CST, lequel se déroule sur Rennes. Ce point sera noté à l'OdJ du prochain COS. Un message spécifique, à tous les titulaires et suppléants, pourra être envoyé.

Une modification dans le règlement de fonctionnement du COS est actée : Le CR validé sera envoyé désormais à tous les membres, titulaires et suppléants.

La question des congés de représentation est évoquée : elle permet à certains actifs de participer aux temps de conseil sur ces congés spécifiques. Un décret stipule les organismes en relevant. Des congés engagements (loi 2017) peuvent également se prêter à ces participations.

Actualités du CRA

Augmentation en septembre du temps du médecin coordonnateur du CRA, à 0,90 ETP.

Absence de la psychologue UAC du département 22, remplacée jusqu'en décembre

Temps de sensibilisations adultes se poursuivent sur chaque département.

Réunions d'information droits et démarches pour les professionnels, animées par l'AS de l'UAC. Un groupe de pairs AS sera proposé sur le 35.

Journée d'étude du CST du CRA du 22 novembre à Rennes sur l'orientation professionnelle.

Questions diverses

- Les superviseurs : question sur le manque de superviseurs.

Proposition de réunir les organismes gestionnaires d'ESMS et de structures sanitaires, pour travailler sur les questions de formation et de supervision, afin d'identifier les besoins, les qualités d'un superviseur, de procéder à un état des lieux de l'existant, de préconiser des mises en commun afin de réduire les coûts.

- Les formations des intervenants PCPE. La réponse ne relève pas du CRA.

• La mise en place « d'outils communs » pour les PAP : souhait que les trames de projets individuels dans les ESMS soient standardisés afin de faciliter les transitions d'établissements. La réponse relève d'un partenariat des divers organismes gestionnaires.

• La question de la place des professionnels libéraux dans les écoles. Le CRA n'est pas partie prenante dans cette question qui doit être traitée auprès de l'EN.

• L'accès aux soins : Question sur le manque de professionnels. Peut-on contraindre des professionnels de santé à s'installer dans des déserts thérapeutiques ? Ces réponses sont à chercher du côté de l'ARS ou la CPAM.

Rappel calendrier des instances en 2019

- **Vendredi 15 novembre** dans le 35 (SESSAD Autisme).

Rédaction

Sébastien MIRAULT

Psychologue UAC

Et Lucie BOUGARAN

Directrice UAC